



**Ministère des solidarités et de la santé
Ministère du travail
Ministère de l'action et des comptes publics**

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques**
**Sous-direction de l'observation de la
solidarité**
Bureau de la lutte contre l'exclusion

Paris, le 27 mars 2020
DREES-BLEX N° 20_17

Dossier suivi par : Carole Lardoux
Mél : carole.lardoux@externes.sante.gouv.fr

**Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion du groupe d'études « analyses quantitatives sur
l'hébergement social et les sans-domiciles » - 28 février 2020**

Objectifs du groupe d'études

La DREES a créé ce groupe d'études afin de valoriser et donner une meilleure visibilité aux données et aux études quantitatives sur le sujet de l'hébergement social et des sans-domicile, de favoriser les échanges entre entités, d'avoir une vue d'ensemble plus fine des travaux menés, de favoriser une meilleure articulation des opérations de production de données et plus généralement de tisser des liens entre chercheurs, chargés d'étude, associations et administrations.

Au démarrage de la réunion, un tour de table a permis à chaque participant de présenter ses travaux, leurs liens avec des enquêtes existantes (ES-DS, SD, nuits de la solidarité, enquête une nuit donnée, baromètre 115...) ainsi que ses attentes concernant ce groupe.

Il est proposé aux participants d'adresser leurs travaux à la DREES afin de les partager entre les membres du groupe d'études.

Travaux présentés

Trois présentations autour de l'enquête ES-DS ont eu lieu : deux présentations par le bureau Lutte contre l'exclusion de la DREES, l'une présentant l'enquête ES-DS 2016 et des résultats de l'étude sur l'hébergement parue en janvier 2019 (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1102.pdf>), l'autre présentant l'étude sur le personnel parue en décembre 2019 (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd46.pdf>) ; une présentation du travail de recherche de Mathilde Sempé sur « L'évolution de la place des CHR dans l'offre d'hébergement depuis leur création ».

L'enquête ES-DS

Les éléments suivants ont été discutés :

- **Des personnes ne sont pas comptabilisées dans l'enquête ES-DS :**

- les personnes hébergées dans les hôtels sociaux. La DREES ne dispose pas de la liste des établissements concernés : il faudrait voir pour un rapprochement avec le PHRH en Ile-de-France qui gère les nuits hôtelières via Rosalie un logiciel spécifique (45 000 places) et voir avec les SIAO pour le repérage des personnes en hôtels sociaux au niveau national.
- les personnes en intermédiation locative qui sont hébergées dans du logement de droit commun. Elles ne sont pas incluses dans le champ de l'enquête ES-DS mais elles sont déjà enquêtées dans les enquêtes en ménages ordinaires de l'Insee (notamment l'enquête logement (ENL) ou le Recensement de la population).

L'Insee propose au groupe d'études de réfléchir à une proposition d'item pour identifier spécifiquement ces personnes dans les enquêtes ménages de l'Insee. L'item proposé en réunion devant être discuté par le groupe d'études pour indiquer le statut d'occupation du logement est « ménage hébergé par une association ».

- **La coordination** entre le recensement réalisé lors des nuits de la solidarité auprès des personnes à la rue, l'enquête une nuit donnée réalisée en IDF auprès des établissements du plan grand froid, l'enquête ES-DS réalisée auprès des personnes en établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté serait intéressante (notamment pour le choix de la date de la nuit d'urgence de l'enquête ES-DS).

Il faut mesurer l'impact d'une éventuelle modification des dates dans l'enquête ES-DS et définir les modalités de coordination. La DREES sollicite actuellement les établissements pour obtenir des éléments concernant cet impact et les modalités de remplissage des données au cours de la nuit d'urgence. Côté CASVP, si une nuit de la solidarité est organisée à Paris en 2021, sa date sera sans doute connue en septembre 2020.

- **Des pistes d'approfondissement** des analyses sont proposées concernant l'étude auprès du personnel dans ES-DS :

- avoir le coût à la place permettrait peut-être d'approfondir les analyses,
- voir s'il est possible de distinguer CHS et CHU,
- pour le temps de travail, il est proposé d'ajouter une information permettant de savoir si les personnes qui ne sont pas à temps complet sur un poste exercent dans (au moins) un autre établissement. En effet de nombreux professionnels se partagent entre plusieurs établissements,
- pour la temporalité du travail, il est proposé de spécifier : travail de jour – travail de nuit – en alternance.
- pour approfondir l'analyse des données saisies, exploiter les données selon le statut juridique des établissements

Travail de recherche de Mathilde Sempé sur « L'évolution de la place des CHRS dans l'offre d'hébergement depuis leur création »

Le powerpoint présenté ne pouvant être distribué aux participants, voici une synthèse des éléments présentés.

Le travail porte sur l'étude comparative de trois versions de la base Établissements Sociaux (INSEE-DREES) (2004, 2008 et 2012). Les CHRS sont comparés aux autres dispositifs et notamment aux pensions de famille qui sont en expansion.

Le volume d'accueil se déforme vers de nouveaux types d'hébergement de longue durée, les pensions de famille, et vers les places de courte durée au détriment des places en CHRS. On assiste à une « urgentisation » dans le secteur : le rythme de croissance des places d'urgence en centres et en hôtels dépasse celui de l'insertion et le volume de ces places devient quasi-équivalent aux places d'insertion.

L'échelle verticale de hiérarchisation de l'hébergement où les CHRS sont le « haut de gamme de l'hébergement » est mise à l'épreuve. L'étude comparative des conditions de vie, d'encadrement, et services proposés confirme que les CHRS se distinguent toujours des centres d'hébergement d'urgence, dans les volumes de personnel spécialisé dans le suivi social. En revanche, au sujet des conditions matérielles d'accueil, les CHRS semblent assez proches des CHU : plus de personnes en chambres, (c'est-à-dire sans sanitaire ni cuisine indépendante, et avec possibilité de partage des chambres), une présence comparable du personnel de contrôle de la vie quotidienne (gardiens de nuit par exemple) et du personnel non qualifié.

L'étude invite aussi à proposer un type de segmentation horizontale parmi les hébergements présentés comme étant des hébergements de longue durée : en CHRS, les conditions de vie et d'encadrement traduisent une orientation des séjours vers l'encadrement et la sortie des hébergés. Les pensions de famille se distinguent par leur confort (les logements sont plus souvent non partagés, indépendants) et une attention portée au maintien du lien social quotidien avec le maître de maison, plutôt que sur le travail de réinsertion.

L'analyse de l'évolution des durées d'hébergement en CHRS et des déterminants du lieu d'orientation à la sortie montre que si les durées moyennes de séjour semblent s'allonger de manière globale depuis 2004, les CHRS se distinguent par des durées moyennes de séjour inférieures à la totalité de l'échantillon étudié (9,5 mois en 2012 contre 12 mois) avec une distribution des durées beaucoup moins dispersée (EC=2,5 contre EC=13).

La modélisation des déterminants du lieu d'orientation à la sortie montre que, l'effet positif de la durée sur le fait de connaître une sortie ascendante, connaît un effet de seuil : au-delà de trois ans, l'effet net de la durée d'hébergement sur le fait d'avoir une orientation ascendante diminue. Le revenu, le fait d'être seul(e) avec des enfants, d'être une femme sont des facteurs significativement déterminants. Le filtrage à la sortie des structures est ainsi confirmé et vient compléter les connaissances sur la sélection à l'entrée des structures.

Cette étude développe en parallèle du contenu thématique, une réflexion sur la construction des catégories, leur comparabilité en fonction des versions de l'enquête, et les méthodes d'utilisation des données administratives régulières dans la recherche en sciences sociales.

Les prolongements possibles à donner à ce travail sont de plusieurs natures : poursuivre les traitements statistiques au sujet de l'effet de sélection à la sortie des structures en modélisant les déterminants du fait d'être comptabilisé parmi les sortants de l'année. Les traitements menés sur les orientations à la sortie des CHRS gagneraient aussi à être appliqués aux CHU (notamment pour pouvoir vérifier l'hypothèse d'un rapprochement croissant des conditions d'accueil dans ces deux catégories de centres) et aux pensions de famille. Il est souligné qu'il serait intéressant de croiser la variable de sexe avec la configuration familiale, pour pouvoir comparer l'effet du sexe et l'effet de la configuration familiale sur les orientations à la sortie, avec l'hypothèse que ce qui joue de manière prépondérante est avant tout le sexe. On pourrait ainsi comparer les femmes seules avec enfants aux femmes seules sans enfant et aux hommes seuls avec enfant pour saisir l'effet précis de la configuration familiale.

D'autre part, consolider et approfondir l'étude historique de l'évolution de l'environnement en reprenant toutes les versions de la base de données depuis sa création, dans les limites données par les modifications des données recueillies et des champs de l'enquête. A défaut de pouvoir reconstituer les trajectoires individuelles, ce travail serait l'occasion de suivre de l'évolution du public et des conditions d'accueil de différents centres choisis depuis la création de la base de données.

Par ailleurs, il semblerait intéressant de mener une enquête ethnographique sur le moment de la passation des questionnaires, pour éclairer les modalités de passation, les biais possibles de la récolte et remettre en contexte les données globales.

L'exploitation proposée dans ce mémoire fait le choix d'aborder l'étude de façon historique et au niveau national, il serait aussi intéressant de proposer des analyses régionales et/ou départementales du déploiement de cette politique publique.

Organisation

Ce groupe d'études se réunira 3 à 4 fois dans l'année. La prochaine réunion est fixée **au 19 juin 2020 de 9h30 à 12h30 Salle 4232R.** – date sous réserve compte-tenu du contexte actuel

Deux présentations sont prévues pour la seconde réunion : l'enquête de couverture de l'enquête SD (par l'INSEE) et l'enquête flash maraude (par la FAS/FNSS).

Il est possible d'ajouter une autre présentation lors de cette réunion : soit une de celles prévues lors de la 3^{ème} réunion, soit une autre.

Il a été proposé que la troisième réunion porte sur l'enquête une nuit donnée et les travaux de l'OFPRUH (DRIHL et FAS IDF) et la prise en charge de la sans-domiciliation des jeunes de l'ASE (par le CNRS).

Le CASVP propose de présenter des éléments d'observation qualitatif [portant sur la prise en charge des familles sans domicile dans les structures du CASVP lors de la 3^{ème} réunion.](#)

Le groupe de travail pourra être ouvert à d'autres personnes intervenant dans le domaine de la recherche, de l'hébergement social et des sans-domiciles.

La DIHAL propose d'y associer une personne travaillant sur les campements.